

ENSEMBLES PAROISSIAUX ELLÉ, MADELEINE, SAINTE CROIX, ISOLE ET CLOHARS/MOËLAN

Presbytère de Quimperlé ☎ 02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Presbytère de Bannalec ☎ 02 98 39 55 08

Maison Paroissiale de Scaër ☎ 02 98 59 40 31

Presbytère de Moëlan sur Mer ☎ 02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎ 02 98 71 56 76

✉ paroissequimperle@neuf.fr

<http://paroissesquimperle.fr>

N°322

Bulletin du 21 février au 6 mars 2016



Tribune des évêques de Bretagne et des Pays de Loire à propos de la crise agricole (Fait le 9 février 2016)



Il nous est impossible de vivre sans nourriture ! Les agriculteurs qui la produisent ont un métier particulièrement noble. Ils méritent la reconnaissance et la considération de toute la société.

Nous rencontrons souvent des agriculteurs. Ils cultivent le sol, travaillent avec le vivant, animal ou végétal. Nous sommes témoins de leur passion pour leur métier et de leurs réflexions pour mieux faire, mais aussi de leurs inquiétudes et de leurs souffrances, voire de

leur colère. Pour certains, l'avenir semble bouché.

Avec notre foi en Dieu, Père et Créateur, nous sommes convaincus que les hommes ont la mission de faire fructifier la création de manière raisonnable et audacieuse.

Réunis pour réfléchir sur l'écologie, conscients qu'il est nécessaire de rechercher les enchaînements économiques adéquats dans la chaîne agro-alimentaire et la grande distribution, nous attirons l'attention sur les points suivants :

1. Les agriculteurs et leur famille ont le droit de vivre de leur travail. Dans la préoccupation trop exclusive de la productivité, on oublie souvent le bien prioritaire des familles. Il est temps d'oser penser un système économique, régional, national, européen et international, qui garantisse aux agriculteurs la possibilité de produire et de vendre leurs productions selon un juste prix. Travailler dans l'inquiétude en attendant l'octroi de subventions n'est pas satisfaisant.
2. Les agriculteurs ont le droit de choisir le modèle d'agriculture qu'ils souhaitent, pourvu qu'elle soit respectueuse de notre planète destinée à nourrir durablement toute l'humanité. Ils ont un savoir-faire qui mérite d'être partagé et écouté. Ils ont besoin d'être accompagnés sans que leur soit imposé un modèle unique. Le seul modèle qui vaille est celui qui favorise le vrai bonheur, les relations humaines authentiques, ainsi qu'une juste relation à la nature dont les riches potentialités sont complexes. C'est pourquoi recherche et agriculture ont vocation à œuvrer main dans la main pour une écologie pratique digne de notre planète.
3. La qualité de la production de nos agriculteurs n'est plus à démontrer. Ils sont appelés à travailler ensemble selon les filières de production. Il est urgent de dialoguer pour favoriser ces regroupements qui permettront une meilleure vente à l'échelle européenne et au-delà. Pour cela, une harmonisation des coûts de production est nécessaire. C'est une question de justice !
4. Les agriculteurs sont invités à retrouver les solidarités qui les unissent les uns aux autres pour éviter les isolements parfois dramatiques, et pour renforcer les mutualisations qui sont indispensables. C'est une question de survie !

Nous invitons tous les décideurs à mettre en œuvre « une croissance par la sobriété heureuse », selon le mot du pape François. Respecter la nature et respecter l'humain sont liés, insiste le Pape. C'est pourquoi l'engagement écologique passe par le respect des agriculteurs afin qu'aucun d'entre eux ne se sente plus jamais parmi « les esclaves des temps modernes » sacrifiés à l'idole de la productivité débridée alimentée par une concurrence internationale aveugle.

Pèlerinage diocésain des collégiens à Lourdes du 4 au 10 avril « L'amour de Dieu est grand comme ça ! »

Pour vous inscrire, contacter Marouette LECLERC au 06 18 42 13 07 (avant le 15 mars). Parlez-en autour de vous !

À noter déjà : un repas sera organisé le **samedi 19 mars** à Notre Dame de Kerbertrand pour aider au financement de ce pèlerinage



LA CAMPAGNE DU DENIER DE L'ÉGLISE 2016 A DÉMARRÉ DANS NOTRE

DIOCÈSE : c'est le moment d'y penser ! Le Denier de l'Église est la principale ligne de ressources du diocèse, car rappelons-le, l'Église ne vit que de dons. Le Denier est le fruit d'une participation volontaire des catholiques qui, par là, expriment leur attachement à l'Église et manifestent leur volonté de la faire vivre. Vous trouverez des enveloppes au fond des églises et dans vos boîtes aux lettres. Merci d'avance pour votre soutien. "Mon don, c'est pour aimer et servir !"

Adoration du Saint-Sacrement dans l'oratoire du presbytère de Quimperlé, 6 rue Langor. Tous les vendredis soirs de Carême à partir de 20h00, jusqu' au samedi 8h. Le vendredi 4 mars, premier vendredi du mois : de 12h - 8h

Chemin de Croix tous les vendredis de Carême à 17h30 dans l'église de Guilligomarc'h

Samedi 27 février, de 14h00 à 16h00, salle paroissiale de Quimperlé : échange-rencontre avec le Père Sébastien GUIZIOU sur le thème « Adoration et Eucharistie »

Marches de Carême : Quatre marches nous sont proposées pendant ce Carême, permettant de découvrir des chapelles de notre doyenné. (sauf ce dimanche 21 février)

Chaque marche débutera à **15h** et se terminera par un café et les vêpres vers **17h** dans la chapelle de destination. Chacun est invité, pratiquant régulier, non pratiquant. Invitez donc largement autour de vous !

Contact : Françoise et Eric ORTOLA (02.98.35.42.90)

Le dimanche 28 février : départ du parking de la chapelle Saint Jacques

Le dimanche 6 mars : départ de l'église de Mellac

Le dimanche 13 mars : départ de l'église de Rédéné



ISOLE :

- **Mardi 23 février** à 10h réunion des équipes liturgiques de Saint-Jean et de Saint-Adrien à la maison paroissiale de Scaër.

- **Jedi 25 février** à 17h messe à l'EHPAD de Bannalec.

Chaque samedi à 9h30 chapelet à l'église de Bannalec.

Repas paroissial de Bannalec : le dimanche 13 mars à partir de 12h à la salle Jean Moulin, tarif: 13 €.

CLOHARS – MOËLAN le **Mardi 16 Février** et **mardi 23 février** à 17h : Chapelet à l'église de Clohars

Messes en semaine :

- **Lundi** : à 18h30 : oratoire de la communauté des sœurs à Kerbertrand.
- **Mardi** : à 17h30 : Abbaye Blanche
- à 18h30 : oratoire de la communauté des sœurs à Kerbertrand.
- **Mercredi** : à 9h00 : oratoire de Pont-Aven
 - à 17h30 : Abbaye Blanche (suivie de l'adoration)
- **Jedi** : à 9h00, l'oratoire du presbytère de Riec
- **Vendredi** : à 9h00 : Oratoire du presbytère de Quimperlé
 - à 9h00, église de Clohars
- **Samedi** à 9h30, oratoire de la communauté des sœurs à Kerbertrand.

Permanences de confessions :

chaque samedi de 10h00 à 12h00 à la sacristie de l'église Ste Croix.

Messes Dominicales		
Samedi 27 février Ste Honorine	Abbaye Blanche	17h00
	Clohars	18h00
Dimanche 28 février St Romain	Baye	9h30
	Quimperlé	11h00
	Notre Dame	
	Pont-Aven	
Scaër		
Samedi 5 mars Ste Olive	Abbaye Blanche	17h00
	Moëlan	18h00
Dimanche 6 mars Ste Colette	Mellac	9h30
	Querrien	11h00
	Quimperlé	
	Notre Dame	
	Rédéné	
Nizon		
St Thurien		

